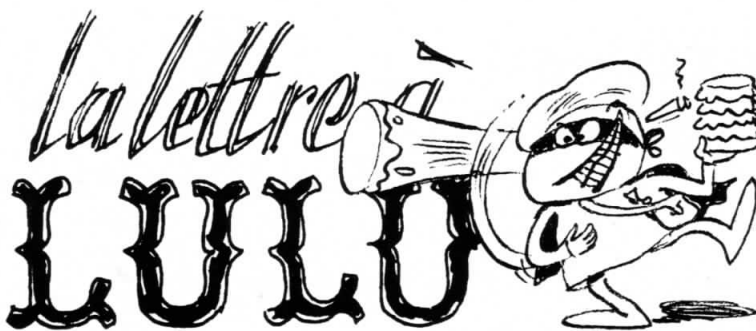


10F DÉPÔTS VENTE :

- Librairie Vent d'Ouest
5, place du Bon Pasteur - NANTES
- Tabac-Pressée du Palais de Justice
1 rue A. Gautté - NANTES
- Voix au Chapitre
102, av. de la République - St-NAZAIRE



Lou journal qui bout du thym - Irrégulomadaire satirique n°7 - Oct. 96

FCN INFERIEUR

LA MARE AUX CANARIS

La descente du FC Nantes dans les bas-fonds du classement, provoque la remontée d'odeurs nauséabondes dans les hautes sphères du club.

Qu'est ce que nous trafique la bande à Scherrer ? Les footophiles nantais cherchent désespérément une explication au comportement énigmatique des dirigeants du FC Nantes, à l'heure où le club plonge dans les tréfonds du classement. Une chose est sûre, après avoir réalisé des profits canons la saison dernière, avec un budget de clôture de 240 millions de francs, le club s'est contenté d'acheter trois tocards à l'inter-saison et s'est constitué un trésor de guerre de 50 millions (1). Les vacances prolongées du président, parti prendre le soleil en Tunisie pendant que les joueurs ramaient sur le terrain, n'ont pas précisément détendu l'atmosphère à la Beaujoire, et les supporters n'ont pas tardé à réclamer des têtes, que l'on s'est, pour l'heure, gardé de lui offrir. Parce que les choses sont plus compliquées que ça. C'est toute la machine qui est en cause. Dans ce milieu où l'intox est de règle, un rapide état des lieux permet de comprendre que ça patauge sec dans la mare aux canaris.

L'école de foot, une pédagogie de petit séminaire

Fierté du FCN, citée en exemple dans la France entière, l'école de foot est



considérée pourvoir aux besoins de l'équipe professionnelle. Or, seuls trois produits de l'école nantaise sont actuellement titulaires dans l'équipe de première division : Guyot, Ferri et Da Rocha. Tous les autres sont partis en courant dès leur contrat échoué ou ont été vendus à prix d'or aux clubs adverses. Pis, nombre de ces joueurs, à l'image de Pedros, ont craché dans la soupe dès leur nouveau contrat signé, accu-

sant pour certains l'encadrement de les infantiliser au dernier degré. D'autres ont carrément pétié les plombs comme Loko à Paris, intenté des procès au club comme Dessailly, ou se sont retrouvés mêlés à de tristes magouilles comme dans l'affaire VA/OM où trois ex-nantais, Robert, Burruchaga et Eydelie, étaient mouillés. L'école de Nantes, aussi efficace soit-elle sur le plan sportif, est

▶▶▶ Suite p.2

**LE RPR
EM-
MAGAZINE
LE
DÉPARTEMENT**

P. 3

REMBOURSEZ !

La fourrière sans date de fraîcheur

La procédure actuelle de mise en fourrière à Nantes bafoue la loi*. Suivant le code de la route, les documents d'enlèvement des véhicules doivent impérativement être contresignés le jour même et sur place par un OPJ, Officier de police judiciaire. Policier ou gendarme habilité par la justice, maire de ville ou ses adjoints, l'OPJ n'a pas que ça à faire. Les agents de la fourrière font donc signer leurs paperasses le lendemain en antidatant le document. Sachant tout ça, une avocate a chipé le PV de mise en fourrière au moment même de l'intervention du camion et des agents. Impossible d'antidater le lendemain le papalard. Le policier du bitume est monté au parquet pour porter plainte pour vol de document administratif. La justice, consciente de hiatus flagrants des signatures du lendemain a calmé les ardeurs du fourrière de base.

* Toute contestation auprès du procureur de la République voit la demande de mainlevée du véhicule accordée, ainsi que l'arrêt de la procédure et éventuellement le remboursement des 450 frs de fourrière qu'il a fallu acquitter.

VU, J'L'AVAIS PAS VU

LULU LANCE

**LE
CAMÉRATHON**

P. 6

TROMBINES

LA RENTRÉE

**DU
"TOP 44"**

P. 7

LA MARE AUX CANARIS

une sacrée calamité sur les plans humain, psychologique et... financier.

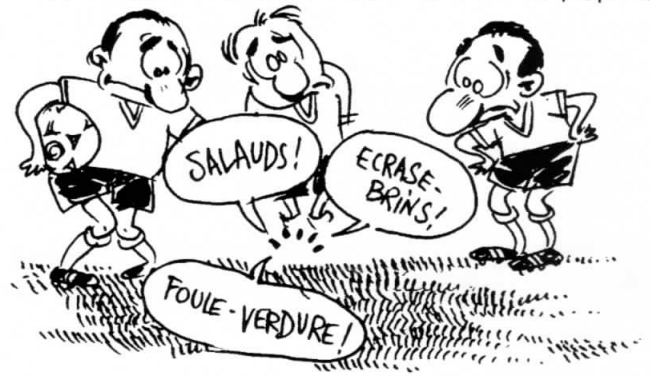
Un club familial

«L'image du club familial que tente de donner le FCN me fait doucement rigoler» témoigne un journaliste qui suit le club depuis plus de dix ans. «Dès que tu grattes un peu, tu ne trouves qu'une addition d'intérêts personnels; quelques dirigeants grasement payés, un entraîneur complètement parano, et un président qui ne pense qu'au business.» Illustration de cette ambiance de saine camaraderie, ce témoignage d'un membre du conseil d'administration de la SAOS (2): «Vous ne trouverez pas un administrateur qui soit capable de démêler l'imbroglie de sociétés montés par Scherrer, il gère tout tout seul, sans en référer à personne. Tout ce que je sais c'est que lorsqu'un chef d'entreprise donne 45 000 F pour inviter trois personnes dans sa loge, Média-foot, la société à qui il a confié les contrats publicitaires, s'embourbe le tiers et paie le club six mois après.»

Un président philanthrope Sauveur du club en 1992, Guy Scherrer a toujours juré ses grands dieux qu'il n'était là que pour l'amour du spectacle. C'est sans doute cette passion exclusive et désintéressée qui l'a conduit à signer, sans en référer à personne, un accord financier avec Gérard Darmon, le patron de Média-foot, qui lierait le club jusqu'en 2001 selon certains administrateurs qui d'ailleurs ne parviennent pas à se faire communiquer le document incriminé. Guy Scherrer a assuré devant le conseil d'administration de l'association, détentrice de 95% des parts de la SAOS, qu'il n'a obtenu aucune contrepartie «directe» dans cette affaire. Ce qui a immédiatement alimenté la rumeur de contrepartie «indirecte», d'autant que Guy Charles Albert Scherrer administre une bonne demi-douzaine de sociétés, selon le greffe du tribunal de commerce, dont une entreprise de conseil. Le président dévoué a, par ailleurs, imaginé de créer deux sociétés, OSE et COFINAM, auxquelles sont associés certains salariés du club

LA GROGNE GAGNE AU FCN

LA PELOUSE NE VEUT PLUS SE LAISSER PIÉTINER



comme Robert Budzinski, dont le but avoué est de faire de l'argent en utilisant l'image du FCN. La COFINAM envisage ainsi de créer un club-house avec hôtel, restaurant et salle de jeu. Une idée tellement fumeuse que la mairie de Nantes a demandé un audit au cabinet Fidal pour vérifier la légalité de ces créations.

La stratégie du bouc-émissaire

A l'exception d'un ou deux chroniqueurs, les journalistes nantais n'avaient jusqu'alors que très rarement transgressé le tabou qui interdit de dire du mal du FCN. «On ne touche pas au foot. A Nantes c'est sacré.» D'autant que le club n'hésite pas à brandir, au moindre prétext-

te, la menace d'interdire le stade aux journalistes indésirables. Au risque pour les contrevenants de perdre leur boulot. Un terrorisme que le club n'a pas hésité à utiliser, au début de sa descente aux enfers, en demandant 500 000 francs de dommages et intérêts à un confrère pour «divulgarion de fausse nouvelle», parce que celui-ci, victime d'une mauvaise plaisanterie, ce que le club savait parfaitement, avait annoncé la saison dernière l'annulation d'un match. Au fait, c'est combien pour divulgation de vraie déroute ?

Jean-Michel Le Canardec

(1) *Le Monde*, 18 septembre 1996. Le club parle, lui, d'un matelas de 30 à 40 millions de francs.

(2) Société Anonyme à Objet Sportif

LA LETTRE À LOULOU

C'est la nomination de l'impayable Hervé Louboutin au poste de directeur départemental de Presse-Océan pour la Loire-Atlantique, qui a provoqué la

crise salutaire qui vient de secouer le journal. Victimes impuissantes des éditoriaux ultra-réacs de leur rédacteur en chef-adjoint, les journalistes ont craqué en apprenant

la promotion du zèbre et se sont fendus d'une motion de défiance à leur direction. Du coup Chaisemartin, le PDG du groupe Hersant, a piqué une grosse colère, débarqué Christian Renet le directeur du journal, et suspendu la nomination de Louboutin. Notre Loulou en aurait-il fait un peu trop sur ce coup-là ? On n'ose le croire.

IMAGINE-T-ON UN MONDE SANS PRESSE-O ?



RIDEAU !

Bêlement de circonstance

Vive le Belem! Attendre cent ans pour réinventer le rideau de fer le long du quai de la Fosse et faire piétiner des escouades de CRS pour garder des ganivelles et des stands de toile, franchement, ça valait le coup de patienter !

À nos abonné(e)s

Ô vous qui ne lisez pas ces lignes, écrivez-nous pour protester. En effet, et hélas, certains de nos abonnés chéris ne sont pas si chéris que ça, car bien qu'inscrits au fichier, ils ne reçoivent pas la Lettre à Lulu chez leur boîte aux lettres. L'enquête est en cours, ainsi que les recours pour éviter ces pertes en ligne. Signalez-nous le pour que nous n'ayons plus qu'à.

A vos tablettes

La lettre à Lulu déménage mais ne change pas d'adresse.

Ou l'inverse :

B.P. 48603

44186 Nantes cedex 4

LE RPR EMMAGAZINE LE DEPARTEMENT

Pour créer son futur magazine, le Conseil général a eu le nez fin en choisissant une officine aussi connue dans les couloirs du RPR que dans ceux de la Chambre régionale des comptes de Picardie. Où il n'y a pas que des roses.

Le Conseil général de Loire-Atlantique, présidé par le RPR Luc Dejoie, a eu une idée géniale : lancer début novembre son propre magazine, "Loire-Atlantique le magazine" comme son nom l'indique. Trimestriel, 48 pages tout couleurs à 470 000 exemplaires.

Enfin... ce n'est pas vraiment lui qui a eu l'idée, mais la société parisienne EURO 2C, dans un audit tenu secret recommandant la création du dit magazine. Un bon conseil puisque, divine coïncidence, c'est encore EURO 2C qui se voit attribuer quelques mois plus tard la réalisation du magazine, au terme d'un appel d'offre cafouilleux, pour un montant de 7 millions de francs. Il a fallu en effet deux appels d'offre pour retenir cette société, le premier ayant été annulé pour "des vices de présentation", lâche EURO 2C. On remarquera simplement qu'aucune des grosses agences de pub nantaises n'a souhaité y répondre. "Ça sentait bizarre", nous confie l'une d'elle. L'imprimeur du magazine ne sera pas non plus une entreprise locale : "aucune n'est capable d'assurer un tel tirage", allègue EURO 2C, qui s'y connaît en affaires...

...A tel point qu'elle vient d'être citée par la Chambre régionale des comptes de Picardie sur la gestion du Conseil général de l'Oise présidé par le secrétaire général du RPR, le brillantissime Jean-François Mancel. Le rapport, encore au stade des observations provisoires, "porte sur la période 1988-92 et devrait évoquer, entre autres, les mécanismes d'at-

tribution des marchés du département et sa politique de communication",* et sur une possible "prise illégale d'intérêts"**, EURO 2C se trouvant co-actionnaire d'une chaîne de parfumeries avec... Mancel soi-même !

Encore plus fort, EURO 2C s'était déjà fait épingler par la même Chambre, en 1992 et 1994, toujours à propos de la communication de l'Oise : de 1986 à 1989, le Conseil général lui a refilé pour près d'1,7 million sur différentes prestations, via l'ADO (Agence de Développement de l'Oise), "sans aucune mise en concurrence" rapportent les magistrats. Brochures, prospectus, dépliants, logo et une affiche dont le seul coût s'élève à 568 912 francs, "sans que cette action n'ait fait l'objet ni d'une étude prévisionnelle, ni d'une analyse postérieure destinée à apprécier son efficacité réelle". Le thème de l'affiche frôlait la provocation : "dans l'Oise, l'impôt vole bas !" On allait le dire... Quant à l'ADO, elle a fermé boutique à la suite de ce rapport.

On ignore à quelle hauteur vole l'impôt en Loire-Atlantique, mais on espère que le président Dejoie aura plus de chance avec EURO 2C que n'en a eu son collègue RPR Mancel. Qui pour ces brouilles se trouve dans le collimateur de son patron, Alain Juppé, lequel n'est pas vraiment un homme de joie.

*Le Monde 08.09.96

**Le Canard enchaîné 25.09.96

LOYER ZERO

PAVILLON DE COMPLAISANCE

Arrivé à Nantes en janvier 1990, Jean-Pierre Canet, le directeur de l'office public d'HLM a été logé 27 mois à l'œil. Un pavillon de quatre pièces, 90 m², loyer évalué autour de 4000 F par mois. "Cet avantage en nature n'a pas été déclaré à l'administration fiscale", note la Chambre des Comptes, en précisant qu'une telle "concession pour utilité de service doit être assortie d'une redevance d'occupation, ce qui n'est pas le cas ici". Depuis mars 92, le directeur a acheté une maison personnelle. "J'ai fait les démarches auprès du fisc. Je ne vais pas jouer ma carrière sur des conneries pareilles" dit-il en évoquant aujourd'hui ce logement. Un vrai pavillon noir.



FLOU Plisson, l'objectif de le Pen

Ses photos du Belem sont partout. Pour le centenaire du trois-mâts, et maintenant pour l'inauguration de la FNAC. Philip Plisson arbore fièrement son titre de "peintre officiel de la marine" qui l'affilie à la Royale mais affiche moins ses liens avec Le Pen. Amoureux de l'ordre et de l'uniforme, basé à la Trinité-sur-mer, de race blanche, Plisson est un intime du clan Le Pen et embarque souvent le N°1 du FN sur son bateau personnel. Au mariage de la fille du photographe, le raciste en chef du Front National était l'invité de marque. Au remariage de Le Pen, c'est Plisson qui a fait les photos, entre deux petits fours. Mais les photos des affiches de campagne de Jean-Marie ne sont pas signées.



JEAN-PARIE LE MEN Encore un faux nez du FN

"Refuser les nominations à l'ordinateur": c'est avec ces démagogues floues et quelques truismes soft que se présente le MEN, Mouvement pour un enseignement national, nouvelle officine du FN qui avance masquée - et notamment dans la région- sans jamais mentionner la maison mère.

La fessée à Lulu

Contrairement à ce qu'avait indiqué Lulu dans son enquête sur la venue du pape, le fonds régional d'intervention, d'études et de promotion ne peut pas être considéré comme la cassette personnelle d'Olivier Guichard. L'attribution de subventions sur ce fonds dépend en effet du bureau du conseil régional. Soit dit entre nous, ça ne change pas grand chose à l'affaire puisque dans les faits c'est le patron qui décide.

PLUS C'EST BUT MOINS C'EST ZINSKY - PLUS C'EST PAPE MOI

DU ROSSE QUOI ?

Par quel bout prendre Annick du Roscoat ?
Côté respectable union avec le RPR et l'UDF ou par l'autre,
qui sent fort le Front national ?



Annick du Roscoat ne milite pas au FN. Juste au CNI. La différence ? C'est pourtant simple : Annick du

d'une mosquée à Nantes.* Autre exemple, Annick du Roscoat n'éruce pas contre les "sidaïques" comme un vulgaire leader d'extrême-droite, elle pétitionne en juin dernier contre la décision de la mairie de Nantes "d'accorder des certificats de vie commune aux homosexuels (...) décision qui va à l'encontre de l'institution familiale et

Vous avez compris je veux parler du nouveau lobby de l'homosexualité (sic) (...) il y va de la défense et de la promotion de la famille, de la santé morale et physique des Français." Sa conclusion : un tableau d'évaluation des groupes contaminés par le VIH** en Pays de la Loire où elle prend bien soin de souligner en gras le mot "homosexuel"... CQFD, avec un sens de l'amalgame que n'aurait pas renié Goebbels, célèbre fabricant de triangles roses.

même pas pareil, comme au cours du déjeuner qu'elle prend en tête-à-tête le 3 octobre 95 avec Péraldi, l'élu municipal FN, au vu et au su de tous... sans que cela coupe l'appétit de ses copines Babeth et Monique, ses colistières RPR-UDF aux dernières municipales, qui eurent comme chacun sait les yeux plus grands que le ventre. Elisabeth Hubert et Monique Papon, respectables élues républicaines, vice-présidente de la LICRA pour la seconde, ont-elles oublié qu'en 89 le CNI de leur copine Annick soutenait la liste lepéniste, son programme étant de "favoriser (...) l'union de la droite sans exclusive..."*** Mais c'est sans doute "un détail".

Elie Lamèche



Roscoat n'adhère pas au délire raciste de Le Pen, elle se contente d'être la seule élue de droite à refuser de voter les subventions municipales aux associations de quartier, "parce que certaines ne me conviennent pas", en clair les amicales étrangères. Elle pousse l'humanisme cinq mois plus tard en s'opposant, toujours seule mais de façon "viscérale", à l'aménagement

nuit à l'avenir de l'humanité". Rien que ça ! Et histoire d'affoler les populations bien-pensantes, elle rappelle "qu'aujourd'hui l'anormal se déchaîne, exige sa reconnaissance..."

Non, Annick du Roscoat ne partage pas les mêmes valeurs que le FN. Elle partage la même écuelle, ce qui n'est tout de

*PO 14.05.91/08.10.91
**Données publiques 94 de l'Observatoire régional de la Santé, où certaines personnes interrogées par Lulu "regrettent d'autres utilisations que préventives de ces chiffres, mais on n'y peut rien..."
***OF 23.02.89

C.N.ICK DU ROSCOAT

Conseillère municipale et générale CNI, Annick du Roscoat a de qui tenir. Issu de la vieille droite traditionnelle d'avant-guerre, le CNI a vécu son heure de gloire sous la IVe République avec Antoine Pinay, célèbre pour avoir créé le franc nouveau, un peu moins pour avoir voté en 1940 les pleins pouvoirs à Pétain, puis avoir été nommé au Conseil national de Vichy. Sous la Ve, il ne se remettra jamais d'une

scission emmenée par un député de 36 ans, futur-Ex... En plein déclin, abîmé dans une perpétuelle guerre des chefs, le CNI, économiquement ultra-libéral, politiquement archi-réactionnaire et atlantiste, tout juste toléré comme partenaire marginal par le RPR et l'UDF, a profité de la proportionnelle en 86 pour faire entrer plusieurs députés au Palais-Bourbon sur les porte-bagages du FN, dont il parta-

ge nombre d'obsessions. Signe particulier (outre le décoratif fief de la mairie de Cholet pendant une vingtaine d'années), ce groupuscule de petits notables provinciaux se détermine d'abord comme "porteur d'eau" des vraies vedettes de la droite, au gré du vent : pasquaïens contre madelinistes, lepénistes contre villiéristes, etc.

EST ANNICK, MOINS C'EST TA MÈRE COMPLÈTEMENT PAF
La télé
achivée
Le petit écran protège-t-il du Sida ? Le 30 novembre, à St-Nazaire, l'association "les Pieds dans le Paf" réunit spécialistes, journalistes et simples téléspectateurs pour un débat sur Télé et Sida. Une première : les consommateurs de télé donneront leurs avis et en positif, élaboreront une charte des propositions concrètes, qui sera diffusée et transmise aux chaînes. C'est pas de la soupe, c'est des desiderata.

SUR LE CARNET D'EDF

Les commissaires chargés de l'enquête publique sur le remblaiement des zones humides du Carnet, où EDF prévoit d'installer une centrale électrique "au début du siècle prochain", ont rendu début septembre leur copie au préfet. Verdict : avis favorable sans réserve. Les 11 000 personnes qui ont signé la pétition hostile à ces remblaiements sont donc officiellement considérées comme quantité négligeable. Grand seigneur, le ministre de l'Industrie, soucieux de préserver la paix civile dans le secteur, a toutefois tenu à rassurer les deux cents élus signataires de cette pétition. Il écrit ainsi aux représentants du peuple "à ce jour, aucune

décision, autre que celle de disposer au début du siècle prochain de ce site afin de pouvoir y implanter de futurs moyens de production thermique, n'a été prise par les Pouvoirs Publics." Victoire ? Le ministre aurait renoncé à l'implantation d'une centrale nucléaire, au profit d'une centrale thermique, vocable habituellement utilisé pour qualifier les centrales fonctionnant au charbon ou au fuel. Pas du tout. Une centrale nucléaire est aussi un moyen de production thermique, même si l'acception est nouvelle. Au prix de ce léger glissement sémantique, le ministre de l'industrie prouve que la bataille va se jouer sur tous les terrains, y compris celui de l'intox. Prudence donc, il va maintenant falloir se munir de son Petit Robert pour aller aux manifs*.

* La prochaine est prévue le 20 octobre. Qu'on se le dise.

RÉCIPIENT D'AIR

L'HONNEUR PERDU DU LÉGIONNAIRE

Aïssa Dermouche le directeur de Sup de Co Nantes a été épinglé par le président de la Fondation Cartier : rien de grave, il lui a été remis la Légion d'Honneur*, le 3 juillet à Paris. Le dirlo de Sup de Co rejoint la confrérie de 210 000 légionnaires, dont les moins avouables se nomment Ceaucescu et Noriéga. Il a intrigué pour que Chirac lui accroche le ruban : fiasco. Chiraquien sous

Jacques, mais Balladurien sous Edouard et socialiste sous Mitterrand, Aïssa Dermouche a trop l'opinion en girouette.

Donc côté pile, médaille. Côté face cachée, quelques manquements à l'honneur. Comme ces cartes de visite, où le directeur se donne sans vergogne du "Docteur es-sciences" ce qu'il n'a jamais été. Ou ce livret de l'étudiant de la rentrée 1985 qui fait état d'un diplôme

imaginaire, un "doctorat d'État" un peu gonflé. La réalité : une simple thèse de 3^{ème} cycle. Le président de l'Université s'est alors ému de ces titres autoproclamés. Le doctorat passé à la trappe l'année suivante. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas de CV.

* grâce à l'appui du ministre Alain Lamassoure, dont nous n'aurions pas la mesquinerie de rappeler que son fils fut élève de l'ESCAE Nantes.

SAGA À FRIQUÉS

LE TENNIS PERD LA BAULE

La Baule, ton univers impitoyable ! Depuis les dernières municipales, la guerre de succession du baron Guichard ravage la droite qui se retrouve divisée entre une majorité UDF-RPR et une opposition... RPR-UDF ! Dernier règlement de compte en date, l'opposition RPR-UDF lâche un scud sur la majorité UDF-RPR, lui reprochant "sa très mauvaise gestion" du La Baule Tennis club, lequel est dans l'incapacité de rembourser des emprunts pour cause de désaffection croissante du public pour la baballe*. "Au cours du conseil municipal du 20 juin 1996, il nous a été demandé d'accorder une remise de dette à cette association (de) 2 542 744 francs soit 170 francs par habitant. Cette situation est d'autant plus regrettable que des élus participent à la gestion de cette association,"*** s'insurgent les

frondeurs qui voient dans la manœuvre une "subvention déguisée".

Premier visé, l'adjoint au Tourisme et président du Tennis club monte au filet comme un seul homme : "il s'agit de queues d'emprunt pour des investissements effectués sur des installations municipales. Le club a déjà remboursé 6,5 millions pour des murs qui ne lui appartiennent pas. On veut me faire un mauvais procès, c'est un coup bas purement politique !"

L'affaire vire au drôlatique quand on apprend que c'est l'actuelle opposition RPR-UDF qui a signé, aux temps bénis où elle était la majorité, la convention prévoyant la substitution de la Ville au club si celui-ci venait à défaillir...

Et ce n'est qu'un début si l'on en croit les bouillants opposants qui subodorent "des



insuffisances ou anomalies relevées dans la gestion des principales associations que sont les Rencontres internationales de la danse, le Concours hippique," suspectées "d'absence de commissaire aux comptes" et de "créances importantes non recouvrables", mais également le Comité des Fêtes et l'Office du Tourisme.

Les quelques élus municipaux de gauche comptent les points. En silence, pour ne pas troubler la concentration des joueurs.

*La fédé de tennis a perdu cette année 50 000 adhérents.

**La Baule magazine, page réservée à l'opposition.

PUY DU FOU DU ROI
MC Chamard

A Intervilles, parmi les "intellectuels" du Puy du Fou répondant aux colles d'érudition cet été, un certain Michel Chamard, "journaliste-écrivain". Petite plume du Figaro où il a bien servi la cause de Villiers, il est actuellement doublement à son service. A Paris, au Mouvement pour la France, on dit que "Monsieur Chamard est bien chargé de la presse pour le MPF, mais on peut le joindre le plus souvent en Vendée". A la Roche sur Yon, Chamard a son bureau fixe au "Château". Salarié par le Conseil général, il est officiellement chargé de mission pour la presse et les grands événements. Le Vicomte arborant moult couvre-chef, ses serviteurs peuvent bien pratiquer le multicasquettisme. Avec tact et discrétion.

RECYCLAGE
Le ministère privé du procureur

A la retraite depuis 1995, Jean Genty, l'ancien procureur de la République de la Roche-sur-Yon assiste toujours aux audiences de rentrée judiciaire en robe, derrière sa remplaçante. Le reste du temps il enseigne le droit à l'ICES, l'Institut catholique d'études supérieures, bref, la "Fac de Villiers". Monsieur Genty devait bien son talent et son ministère privé aux protégés du Vicomte. On a longtemps chuchoté que la carrière -unique en France- de procureur resté en poste au même endroit à la Roche-sur-Yon pendant 35 ans avait bénéficié des bienveillances du clan de Marie-France Garraud à la Chancellerie. La même dame siège aujourd'hui au sein du Mouvement pour la France de Villiers. Que le fils de l'ex-proc soit aussi devenu prof à l'ICES est un hasard qui fait bien les choses. D'ailleurs, ce Genty junior a beaucoup de qualités. C'est pour ça qu'il a été choisi. Le hasard aime les familles, en Vendée.

PLUS C'EST BOURRU MOINS C'EST BOUCHU - PLUS C'EST RPR MOINS C'EST REPARABLE - PLUS C'EST CATHO MOINS C'EST DICK -

Jean-Marc met les formes (d'une ville)

Dans son pamphlet sur l'architecture de Nantes*, le chroniqueur de Ouest France Alain Besson, qui connaît bien son monde politique, s'en prend avec ironie à "La forme d'une ville", "bréviaire de tout député-maire et qui aspire à le rester".

Rien à voir bien entendu avec notre Jean-Marc qui a la réputation d'offrir à tour de bras le livre culte de Julien Gracq, "pape incontesté de la nantophilie" toujours selon Besson. Après Wojtyla, Alexandre Hébert et Gracq, ça commence à faire beaucoup de papes dans la région !

*Nantes, l'ambivalence des sentiments, à paraître fin octobre aux éditions du Petit Véhicule.

CLONE TRISTE Philo décaféinée

La saison culturelle de Bouguenais a inventé un concept : le café philosophique sans café. Marc Sautet, l'initiateur parisien des cafés où l'on cause a été commis pour organiser six soirées au Piano'cktail. Entrée 30 frs, réservation impérative, et rien à boire. Sans café ni esprit, comment nommer ce mauvais ersatz. Sujet : la mode du moment justifie-t-il la pâle copie ? On ramasse la copie dans deux heures.

Cyberlulu

Pas terrible le serveur grandWest lancé par le gratin des institutions locales sur internet fin septembre à grand renfort de pub. La revue de presse annoncée est... payante, le bottin moudain ne connaît même pas Jean-Marc Ayrault, et les forums sont uniquement peuplés de courants d'air. Rien à voir, naturellement, avec le site Lulu, en préparation, et qui sera, selon toute vraisemblance, hébergé au Québec. Pour l'heure on peut toujours nous laisser un petit message sur "luluzimail@calva.net".

ONCL' HERVÉ A LE CŒUR DANS SA POCHE

Porteur du nom et pièces rapportées, mais tous bien nés et arborant particule et cœur vendéen, trois cent descendants directs ou "par les femmes" de la famille Charette se sont réunis en août à la Chabotterie.

Évoquant le temps béni des guerres de Vendée le curé de St-Sulpice-le-Verdon a regretté au sermon: "Ils étaient 5000 femmes et enfants, nous sommes un peu moins nombreux aujourd'hui". Remake de la vieille histoire des nobles et des manants, les villageois ont du se contenter des bas-côtés pour laisser la travée centrale aux descendants du seigneur qui ne savent même pas par cœur leurs cantiques en latin. Ils n'ont déjà pas appris les paroles de la Marseillaise (ce chant de coupeurs de têtes, fi !). On se demande ce qu'ils savent chanter. La Vieille France fout le camp. Champagne sur la prairie. Extraits de la bande son : "Nous nous étions vus à un mariâââge..." Au ministre : "La dernière fois, c'était au Rotary, tu étais venu faire une

conférence. Depuis, tu as pas mal bourlingué". Fleur de lys à la boutonnière : "Je n'ai que des filles. Quatre... Je suis désolé." Avoir aujourd'hui un ministre de la république dans la famille ? "c'est un peu une ironie de l'histoire, concède René de La Perraudière, descendant de Charette "par les femmes". Mais il faut avoir du recul. Dans deux cent ans, on célébrera peut être Pétain comme De Gaulle..." Cœur vendéen agrafé à son chemisier bleu ciel, Annick de Lussy a eu sa revanche sur cette "antinomie historique" : la veille au cours d'un spectacle* consacré à Charette "le ministre n'a pas eu honte, de monter sur scène et de prendre le drapeau vendéen. Il l'a fait avec une parfaite bonne grâce. Il était chez lui, sur ses terres," dit-elle. Mais si le lendemain, Béatrix de Charette - qui s'avoue proche des légitimistes- a pu vendre 10 frs un cœur vendéen à "Oncle Hervé", le ministre l'a discrètement escamoté dans sa poche : la pres-

se le pressait de flashes. "La France, ce n'est pas que le nouveau régime. Il y a l'ancienne et la nouvelle France. La fleur de lys appartient à son patrimoine", lâche un cousin "rapporté" pour sauver l'affront. La parenté ne remonte pas au diable, si l'on peut dire. Mais la famille y tient, surtout



à la lignée venue du Zouave pontifical du XIX^{ème}. Car "le Général", celui des guerres de Vendée, fut croyant mais peu pratiquant, joyeusement célibataire et amateur de femmes. Sans procréer, l'animal ! S'il n'y avait eu que François Athanase Charette de la Contrie, sa famille n'aurait été qu'un vœu pieu. Et la prairie toute vide.

*comédie musicale consacrée à Charette, adaptée d'une pièce de Marcel Jullian, proche de l'Opus Dei, et qui ne cache pas ses penchants monarchistes.

MENTERIE

LE FICHER DE LA RAFF'

Suite à la guerre du Golfe, les salariés de la raffinerie de Donges ont été dotés en 1992 de badges magnétiques pour savoir à tout instant crucial l'effectif présent sur le site. La direction jure mordicus : jamais cette carte ne servira à fliquer les salariés* ; d'ailleurs, la CNIL, Commission nationale informatique et libertés a accordé son autorisation. Pourtant, lors des grèves de décembre 95, le service du personnel utilise le listing des entrées et sorties généré par ces badges pour pointer qui a débrayé. Soupçonneux, le secrétaire du Comité d'entreprise a



interrogé la CNIL : en fait, aucune autorisation n'a jamais été sollicitée pour Donges. Après ce mensonge aux syndicats, la direction a été sommée de rectifier le tir et de limiter l'usage du fichier créé au strict domaine de la sécurité du site.

*Ici, on ne pointe pas à l'entrée.

SOURIEZ, Z'ÊTES FILMÉ CAMERATHON

A Oulan-Bator la radio est encastree dans les murs des appartements, et elle parle toute la journée. A Nantes la télé est dans la rue et elle regarde les passants du matin au soir. Les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les gens pressés, les flâneurs, les grands, les petits, les gros, les maigres... Mais combien y-a-t-il de caméras qui surveillent les espaces publics à Nantes ? Pour le savoir, et le faire savoir, Lulu lance le Camérathon. Un grand concours destiné à débusquer un maximum de caméras à travers la ville. Vos réponses, avec si possible l'emplacement précis et l'orientation de l'objet, à l'adresse de la Lettre à Lulu. Les premiers résultats du Camérathon seront publiés dans le prochain numéro.

PLUS C'EST GAUTHIER MOINS C'EST POTABLE - PLUS C'EST ROSSE MOINS C'EST SQUATT - PLUS C'EST CATHE MOINS C'EST DK

LATULULULU?

Presse-Océan 26.07.96

LE PRÉFET PROMETTEUR

Charlie Hebdo mercredi 28 août 96
En France, on expulse toujours avec "humanité et cœur". C'est un must républicain. A Montpellier en août 1995, une expulsion fut menée par l'actuel préfet des Pays de Loire. Charles Noël Hardy, rappelle Charlie Hebdo, faisait alors "expulser sans ménagement une trentaine de sans logis qui avaient trouvé refuge dans l'immeuble de la Caisse régionale d'assurance maladie, sans même leur permettre d'emporter leurs affaires personnelles. Au fur et à mesure que les expulsions se faisaient, on procédait à la démolition des locaux. La préfet avait donné sa parole : ils seraient relogés. Il ne l'a pas respectée." Les promesses n'engagent que ceux qui veulent y croire, comme dit Pasqua.

DOUDOU ET SON COUSIN D'AMERIQUE

La Chaussette d'Ancenis août 96
Le joyeux petit mensuel d'Ancenis révèle que l'athlète des buvettes, alias Edouard Landrain, député-maire du cru, s'est fait offrir aux frais de la République un voyage aux J.O. d'Atlanta, péripète qu'il narre lui-même dans l'impayable Echo d'Ancenis : "je profitais de ma présence aux Etats-Unis pour aller visiter mon cousin germain, Charles Landrain qui à cette époque était en vacances à Mantoloking, sur la côte atlantique du New Jersey. Ambiance familiale, bord de mer, sable chaud et une mer à 24 ou 25° !" Toutes nos félicitations aux contribuables anceniens dont on espère qu'ils ont passé d'aussi bonnes vacances.

EN L'OCCURRENCE, J'CROIS QUE C'EST CLAIR

Ouest France 29.07.96
Pour la reprise en octobre de sa pièce El Macbeth, dont nous fûmes privés lors des Annulées, l'ex-Chamailleuse Claudine Hunault y va de sa tirade : "Pour moi, la proposition de Jean Blaise était une occurrence qui me permettait de concrétiser ce que je poursuivais depuis 1989 de façon plus ou moins explicite." En l'occurrence et à l'occasion, Claudine Hunault tente-t-elle d'expliquer que les propositions de Jean Blaise ne sont pas toujours très claires ?

ONCTION EXTREME

Lors des obsèques du milicien Paul Touvier "l'association Pétain-Verdun avait envoyé une gerbe pour rendre hommage" à l'un des rares collabos condamnés pour crime contre l'humanité. Rappelons que le "Barbie français" est responsable de l'assassinat de sept otages juifs. Notons également que "Pétain-Verdun" est présidée par Robert de Périer, oncle incarné d'Arnaud de Périer, chef du F.N. en Loire-Atlantique. Dès que le vieil oncle passe l'arme à gauche (pardon, à l'extrême-droite !), promis, nous aussi on ira déposer une "gerbe" sur sa tombe !

TOUVIER ACCUSÉ À TITRE POSTHUME D'INTOXICATION ALIMENTAIRE



L'EXPLICATION QUI TUE

Ouest France, 31.07.96
Démonstration de haute volée réalisée par le quotidien rennais à propos du commerce extérieur de France : "Avec le Japon et les Etats-Unis, qui vendent davantage de biens à la France qu'elle ne leur en achète, le déséquilibre tend à se réduire." La France est un pays extraordinaire : elle réussit à acheter moins de camelote aux étrangers qu'ils ne lui en vendent.

POURQUOI SE GENER?

International Pays de la Loire, juin 96
L'histoire de la vache folle n'est, semble-t-il, pas encore parvenue aux oreilles de la rédaction de la lettre internationale des Pays de la Loire, destinée aux exportateurs du coin. Témoin cette annonce relevée en juin : "Société recherche blé préparé et protéines animales pour la fabrication de nourriture pour animaux. Quantité environ 30 tonnes par mois." Il suffit de demander aux éleveurs, ils ont du rab en ce moment.



S'il était né en Loire-Atlantique, Jean-Paul II serait à coup sûr au top du Top 44 ce mois-ci. Mais voilà, pas de pot, il est polonais. Petit rappel : apparu dans Le Sauvage, le Top 44 est le classement des Loire-Atlantiquais qui apparaissent en image dans les éditions nantaises de Ouest-France et de l'Eclair. Ce mois-ci, on peut noter la régularité des apparitions de Luc Dejoie, président du Conseil général et vachouiste-en-chef et de Ô Japhet N'Doram, magicien du ballon rond et, de loin, le plus médiatisé des joueurs de foot. Vous le verrez au fur et à mesure des Top 44, certains sportifs, politiciens et patrons y sont carrément "abonnés". Un privilège de plus ? D'autres y trouvent aussi leur place, comme le désormais célèbre Gilles de La Bourdonnais, médaillé olympique de tennis de table en handisport et que Lulu intègre sans rampe d'accès à la 7^e place. Amusantes, les photos le sont parfois, mais elles ne valent jamais certaines légendes comme par exemple dans OF du 24 septembre, à la brigade de gendarmerie de St-Etienne-de-Montluc : "M. Patrick Cheval remplace M. Rossignol". Tordant, non ?

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo : 1^{re} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

- | | |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 1. DEJOIE Luc (21) président du Conseil général | 23. MAC COLLUM (7) basketteur professionnel |
| 2. N'DORAM Japhet (20) footballeur professionnel | 24. MAINNEMARE Annick (7) MCLA |
| 3. AYRAULT Jean-Marc (19) député-maire de Nantes | 25. PERRY Dwayne (7) basketteur |
| 4. MAESTRE Jean-Claude (19) recteur d'académie | 26. RICHARD Dominique (7) entraîneur basket (Hermine) |
| 5. HARDY Charles-Noël (17) préfet de région | 27. SELLIMI (7) footballeur |
| 6. METAIREAU Yves (17) maire de La Baule | 28. VAYER Marc (7) manager MCLA |
| 7. DE LA BOURDONNAIS Gilles (14) médaillé olympique | 29. BECQUET Guillaume (6) |
| 8. MAZZONI Javier (13) footballeur | 30. FLEURY Michel (6) président dép. CGPME |
| 9. MAKELELE Claude (11) footballeur | 31. GARNIER Etienne (6) député (même pas maire de St-Naz') |
| 10. PAPON Monique (11) députée | 32. GAUTIER Gisèle (6) maire de Carquefou |
| 11. FERRI Jean-Michel (10) footballeur | 33. VILLANUEVA Jean-Paul (6) pédégé de SIEMCO |
| 12. GUERIN André (10) viticulteur | 34. BJEVOVIC (5) footballeur |
| 13. GUERIN Philippe (10) viticulteur | 35. BOYANCE Michel (5) dir. diocésain de l'enseignement catho |
| 14. GUICHARD Olivier (9) président de région | 36. DELAROUX Vincent (5) député (suppléant de Babeth) |
| 15. LANDRAIN Edouard (9) député-maire d'Ancenis | 37. DUNAY M. et Mme (5) gagnants du Grolé OF |
| 16. TARDIEU Jean-Luc (9) directeur de la MCLA | 38. GADAIS Louis (5) viticulteur |
| 17. BRAUD Marcel (8) pédégé de Manitou | 39. GUILLAUMIN Michel (5) président Synd. main-d'oeuvre |
| 18. DENIAUD Michel (8) Comité olympique de L.A. | 40. HUBERT Elisabeth (5) conseillère municipale de Nantes |
| 19. CAZAUX Arnaud (7) MCLA | 41. LODAY père et fils (5) champions de voile |
| 20. CRETEUR Monique (7) marionnetteuse | 42. LUNEAU Michel (5) écrivain |
| 21. LE MENE Michel (7) MCLA | 43. RIVALANT Jean-François (5) champion de voile |
| 22. LEROUX Christophe (7) footballeur | 44. ROBIN Jean-Cyril (5) cycliste |



A l'ordre de la «Luttre à Leuleu» B.P. 48603 - 44186 Nantes cedex 4

DÉBORDEMENT DE CÂLIN POLICIER

Le 8 août, à l'heure où les poules sont couchées, un commandant de police* nantais a comparu en correctionnelle pour "agression sexuelle". L'heure tardive, 23 heures, lui aura sauvé la mise, il a été relaxé. "Au bénéfice du doute", ce qui est moins glorieux. "En raison de l'heure tardive", le juge a libéré les simples flics en faction au tribunal, pour leur éviter d'entendre les turpitudes présumées de leur supérieur.

La victime dit que le flic lui a palpé les seins en tentant de l'embrasser de force. Le fonctionnaire parle de "bise du nouvel an" (les

faits datent du 19 mars). Il avoue lui avoir servi l'apéro, mais s'étonne d'une telle accusation venant d'une femme médecin, cinquantenaire et mariée, rencontrée pour le service. Mais basta ! l'inspecteur Calinou "ne veut pas épiloguer la dessus". L'IGPN, la police des polices, ne demandait pourtant que ça, surtout après avoir exhumé des placards une histoire similaire classée sans suite en 1973. Ce qui inquiétait le poulet gradé, c'est surtout la présence irréfutable d'un bar -fort bien garni en alcools- dans son bureau de commissariat de quartier. Strictement inter-



dit. Une condamnation aurait fait tache sur une carrière émérite, avec Ordre du Mérite en sautoir et proposition à la Légion d'Honneur "pour acte de courage".

* nouvelle dénomination des inspecteurs divisionnaires.

TATIE MONIQUE

ON A SAUTÉ SUR COLVEZIE

8 ans à implorer commissariat, parquet, préfecture, tribunal et St-Prozac ont fini par payer : l'infamante femme de juge ancien super-flic a été condamnée*.

Après 17 plaintes classées sans suite par la justice, Monique Colvez a quand même été condamnée par le tribunal correctionnel pour injures racistes à l'égard de la belle fille de son voisin de haie et cible de ses frasques, Maurice Bauchet. Après avoir traitée la jeune femme de "nia-quouée", Monique a revu sa géographie de l'injure, la traitant de "sale arabe", priée de "retourner en Tunisie avec sa bâtarde". Le témoignage d'un voisin a permis de traîner l'épouse Colvez en justice**. A l'audience, la lecture des rapports de police dresse une chronique des exactions et délires de Monique, sans que le parquet n'ait jugé bon de

poursuivre. Ce qui n'a rien à voir, bien sûr avec les qualités du mari, ancien directeur des polices urbaines en Loire-Atlantique, actuellement substitut du procureur à Niort. La justice l'aime tellement, ce brave homme de 63 piges, qu'elle l'a maintenu un an de plus à son poste alors qu'il devait priver le parquet de son talent à la fin juin. Le 8 août dernier, le procureur de Nantes n'a pas quitté la salle d'audience, malgré la longueur des débats. Une marque d'intérêt tardif qu'on ne peut imaginer empreinte de repentir.

Le plus incroyable, c'est que la victime de ces divagations haineuses a parfois sauvé la mise de l'irascible Monique, pas tou-

jours supportée par son mari. Un jour, Mme traite de "sale nègre" un passant qui passait; sa riposte : un bourre-pif direct



sans sommation. Pas rancunier, Maurice Bauchet ramasse à la petite cuiller la Monique sous le regard indifférent de François Colvez, qui préfère tirer un rideau pudique sur ce boulevard si mal fréquenté. Rebelote quand le mari tente de coincer la main de sa moitié dans la fenêtre. Alerté par ses cris d'orfraie "plus forts que d'habitude", le voisin compatissant appelle... la police. La condamnation de madame ne l'a pas calmée. En septembre, elle a manié avec constance l'insulte saute-haie, agressant les morts et les vivants. La mise à l'épreuve commence mal. Prisonnière en sursis, Mme cherche peut être à se faire offrir une cellule capitonnée.

Minou Brouet

* voir Lulu n° 3 "Ciel, mon mari perd ses procès"

** Mme Colvez a été condamnée à 12 000 F de dommages et intérêt et frais de justice, 4 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve. Elle a fait appel. Pas de raison que les Rennais ne puissent pas s'amuser aussi un peu.



ARRÊTEZ DE VOUS
ABONNER,

POUR 100 Frcs, 10 NUMÉROS.

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____

A l'ordre de la «Luttre à Leuleu» B.P. 48603 - 44186 Nantes cedex 4

Ont œuvré à ce numéro : Minou Brouet, Rachel Collard, Didi, Philippe Dossal, Frap, Nicolas de La Casinière, Yves Magne, Tanq
Mise en page : Nathalie Brodin
Merci à Pascale et à Cathy (émérites 9^e et 52^e abonnées) pour la relecture
N° ISSN : 1270-4911
N° CPPAP : en cours
Directeur de publication : Eric Chalmel
Producteur : Alec Ooyenohr
Dépôt légal : à parution
Merci à Double Mixte et Synthèse pour la mise en page et l'infographie
La Lettre à Lulu est éditée à 862 exemplaires par Espace Repro Nantes sur Xerox Docutech pour LA LUTTRE A LEULEU asso 1901
BP 48603 44186 NANTES Cedex 4
e-mail : luluzimail @ calva.net